

## L'Androsace des Pyrénées : Suivi de l'espèce en 2013

### Fiche signalétique

Androsace des Pyrénées (*Androsace pyrenaica* Lam.)  
Espèce endémique des Pyrénées centrales françaises et espagnoles. Plante vivace naine (1-4 cm) formant des coussinets assez denses de 5 à 20 cm de diamètre, pouvant atteindre 30 cm. Elle peut vivre plus de 50 années, voire plus de 100 ans selon certains spécialistes.  
Floraison : mi-mai à juillet et peut se poursuivre en août, suivant l'altitude.  
Habitat : fissures des parois siliceuses fraîches entre 1800 m (1600m) et 3000 m d'altitude, à l'abri de surplomb. Sur le site Natura 2000 « Rioumajou et Moudang » code DH 8220 : Végétation chasmophytique des parois siliceuses.



Une première action de suivi et de prospection de l'Androsace des Pyrénées avait eu lieu en 2011. Cette action a été poursuivie en 2013, avec le suivi des stations déjà identifiées et la prospection de nouveaux sites de présence de l'espèce.

En 2011, 8 données connues ont été confirmées et 3 nouvelles stations d'Androsace des Pyrénées avaient été identifiées. En 2013, ce sont 6 nouvelles stations qui ont été trouvées.

Cette action de suivi de l'Androsace des Pyrénées a permis de préciser les niches écologiques de l'espèce : où elle se développe, dans quel type d'habitat, etc. ; et de confirmer que les activités humaines sur le site n'ont pas d'impact sur l'espèce.

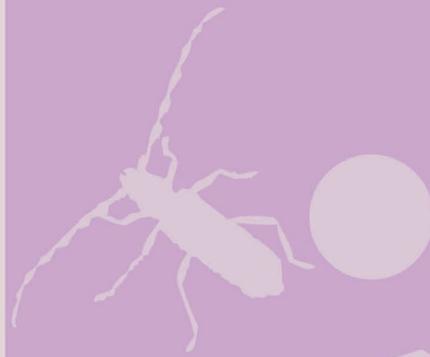
Un état des lieux a été dressé avec la typologie des populations (nombre et taille des pieds, état : vivants, morts, nécrosés, ...), ce qui va permettre de suivre l'état de la population sur

le site Natura 2000 « Rioumajou et Moudang ». Le suivi de l'Androsace des Pyrénées est important dans le contexte actuel de changement climatique et d'autant plus car l'espèce est un bon indicateur de l'intégrité de ce type de milieu. De plus, ces prospections ont été l'occasion de révéler la présence de lézards des Pyrénées : le **lézard de Bonnal** (*Iberolacerta bonnali*), une espèce endémique figurant dans la liste rouge des vertébrés menacés en France (en danger d'extinction), protégée par la Directive européenne « Habitat, Faune, Flore » et faisant l'objet d'un Plan National d'Actions.



Rioumajou et Moudang

Lézard de Bonnal (*Iberolacerta bonnali*)

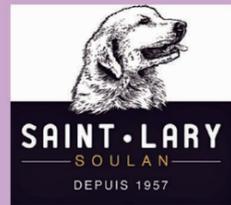


## Informations Contact

Le site Internet du Réseau Natura 2000 :  
<http://www.natura2000.fr>

### Des questions ?

La mairie de Saint Lary Soulan et son animatrice Natura 2000 se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.



### Mairie de Saint Lary Soulan

Place de la Mairie BP 40  
65170 Saint Lary Soulan  
Service Environnement :  
Marie Cayre 05.62.40.87.87  
[mariecayre@mairie-saint-lary.fr](mailto:mariecayre@mairie-saint-lary.fr)

- Le document d'objectifs est en libre consultation dans chacune des mairies concernées par le site (Saint Lary Soulan, Tramezaygues, Saillhan et Estensan).
- Les rapports et publications concernant les suivis d'espèces sont disponibles et peuvent être consultés à la mairie de Saint Lary Soulan.

### Comité de rédaction :

Marie Cayre  
Mairie de Saint Lary Soulan.

### Crédits photographiques :

toutes les photos : Marie Cayre – Mairie de Saint Lary Soulan, sauf : Abris pastoraux : Marie-Pilar Léger, Oreillard montagnard : Sylvain Dejean - Conservatoire d'Espaces Naturels Midi-Pyrénées, Androsace et Lézard des Pyrénées : Jean-Michel Parde – AREMIP.

Mise en page :  
[www.emendy.com](http://www.emendy.com)

Impression :  
Conseil Imprime - Tarbes



Imprimé sur papier recyclé - décembre 2013



un site Natura 2000...

# Rioumajou et Moudang

Bulletin d'information locale

n°7

Cortail de Batoua

La septième année de gestion du site NATURA 2000, Rioumajou Moudang s'achève. Grande est la satisfaction des membres du comité de pilotage de constater le chemin parcouru. De plus les perspectives d'avenir sont plutôt satisfaisantes.

Tout d'abord la convention d'animation qui nous lie à l'Etat est reconduite pour trois ans.

Ensuite les contrats forestiers, les suivis d'espèces, et les actions pastorales ont tous générés des résultats positifs qui démontrent la bonne gestion de notre site et donc la conduite d'actions utiles et parfaitement adaptées à notre territoire. Enfin, les actions de communication ont permis au grand public de mieux s'appropriier les tenants et les aboutissants du site NATURA 2000. C'est primordial car notre site concerne un espace val-léen particulièrement touristique, très fréquenté et pour lequel la superposition d'activités touristiques et d'enjeux environnementaux peut ne pas sembler judicieuse.

Nous pouvons donc être particulièrement confiants dans l'avenir de notre site. Il n'appartient qu'à nous, de le faire toujours mieux vivre.

Jean-Henri Mir  
Maire de Saint Lary Soulan,  
Président du Comité de suivi du site  
Natura 2000 « Rioumajou et Moudang ».



## Les projets de rénovation de cabanes et abris pastoraux dans la Vallée du Rioumajou

Les constructions des abris pastoraux d'Arriouère et de Batoua ont été terminées en 2013. Ces abris vont permettre aux éleveurs et bergers d'accéder plus facilement aux secteurs où sont situés les troupeaux. Ils pourront notamment y stocker le sel et le matériel nécessaire aux soins des bêtes.

Abri pastoral d'Arriouère



Abri pastoral de Batoua



Ces abris pastoraux complètent l'opération de rénovation déjà commencée en 2012, avec la construction des cabanes pastorales d'Aret et de La Plagne. Tous ces chantiers ont été menés afin de limiter au maximum leur impact sur le site Natura 2000 (choix des matériaux, gestion des déchets, limitation des risques de pollution,

prévention du dérangement de l'avifaune par les héliportages, etc...).

La commune de Saint Lary Soulan est le maître d'ouvrage de ces projets, le cabinet d'architecte Arnaud/Léger de Tarascon en Ariège a été choisi comme maître d'œuvre. L'entreprise Socabat, avec en sous-traitance l'entreprise ATTM, a été retenue par appel d'offre pour la réalisation des travaux.

En 2 ans, ce sont 4 projets qui ont été menés à bien et qui vont permettre d'offrir des conditions optimales d'utilisation de chaque secteur d'estives.

Les cabanes pastorales ont bénéficié de financements à hauteur de 80 % de l'Europe (FEDER) et de l'Etat (FNADT), ainsi que du Parc National des Pyrénées.

Les abris pastoraux ont été financés à 75 % grâce à des subventions du Plan de soutien à l'économie de montagne (PSEM) composé d'aides européennes (FEADER) et de l'Etat (Ministère en charge de l'Agriculture).

## Les outils de gestion globale des estives : Contrats MAET, équipements...

Parallèlement aux constructions de cabanes et abris pastoraux, une réflexion globale de gestion des estives est menée, et d'autres outils sont mis en place.

Des parcs de tri sont installés afin de faciliter les soins aux troupeaux. Le Groupement Pastoral du Rioumajou a mis en place sur le secteur d'Aret un parc de tri mixte pour les ovins et les bovins. A La Plagne et à Arriouère, un parc de tri ovin sera installé au printemps prochain sur chaque secteur. A Consaterre, le Groupement Pastoral de Consaterre a installé un parc de tri ovin, et un projet d'aménagement de la cabane est envisagé pour 2014.

Des contrats de Mesures Agro-environnementales (MAET) ont été mis en place. Sur le site Natura 2000 « Rioumajou et Moudang », il y a maintenant 4 contrats MAET qui ont été passés : sur les secteurs de Niscoude-Guerreys, d'Aret, de La Plagne et de Consaterre. Ils totalisent en 2013 une surface contractualisée de plus de 1200 hectares. Ces contrats ont pour objectif de favoriser et d'accompagner l'activité pastorale en renforçant l'utilisation des secteurs, permettant ainsi de maintenir les milieux d'inté-

rêt communautaire dans un état de dynamique stable.

Des héliportages ont été organisés afin d'acheminer le sel et les matériels nécessaires au gardiennage des troupeaux.

Suite aux dégâts des crues de juin 2013, des dossiers de demandes de subventions ont été montés. Ils concernent les surcoûts d'héliportages entraînés par la fermeture de la route du Rioumajou pour les travaux des abris pastoraux d'Arriouère et de Batoua ; ainsi que pour le sen-

tier de Baricave emporté par les crues. Les gestionnaires d'estives et les communes ont pour appui technique le GIP-GRPGE sur ces dossiers pastoraux.

L'ensemble de ces outils ont comme objectif de créer des conditions optimales pour le pastoralisme. C'est une activité importante pour le maintien des milieux ouverts et la conservation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaires ayant justifié la désignation du site Natura 2000.

Couloir de contention du parc de tri d'Aret



Rioumajou et Moudang



## Réactivation du groupe de travail débroussaillage

Le groupe de travail Débroussaillage, mis en place lors de la réalisation du Document d'Objectif (Docob) du site Natura 2000 « Rioumajou et Moudang » a été réactivé en 2013.

Il est composé pour le pastoralisme des groupements pastoraux qui gèrent les estives, du Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace (GIP-CRPG), des communes propriétaires, de l'ONF, du Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBPMP), du Parc National des Pyrénées, de la Fédération départementale de chasse, des sociétés de chasse locales, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), des services de l'Etat (DDT) et du Service Départe-

mental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Les milieux de pelouses et de landes représentent beaucoup d'enjeux croisés au niveau de la faune, la flore, le pastoralisme, la forêt, ...

Les objectifs de ce groupe de travail pluridisciplinaire sont :

- D'identifier et de prendre en compte les différents enjeux,
- De prioriser les actions à mener,
- D'aboutir à des préconisations générales d'intervention et des choix techniques adaptés à chaque secteur.

Les préconisations d'intervention sont affinées par secteur à la suite de sorties sur le terrain.



Groupe de travail débroussaillage sur le terrain secteur de Hite-Longue

## Action de sensibilisation pour l'intégration des enjeux chiroptères dans la rénovation du bâti : Conserver les gîtes favorables à l'Oreillard montagnard dans la vallée du Moudang

A l'occasion de la mise en place du site Natura 2000 « Rioumajou et Moudang », une espèce méconnue de chauve-souris : l'Oreillard montagnard (*Plecotus macrobullaris*) a été identifiée, et localisée en 2008 aux granges du Moudang.

Il s'agit de la 1<sup>ère</sup> mention de cette espèce dans les Pyrénées françaises. La reproduction a été confirmée en 2011 par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées / Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées et le Parc National des Pyrénées.

Cette espèce fait partie de notre patrimoine commun et elle représente d'importants enjeux à l'échelle pyrénéenne, il est donc primordial de lui conserver un habitat favorable.

Le comité de pilotage du site Natura 2000 de décembre 2012 a validé la mise en place d'une action de sensibilisation auprès des propriétaires de granges dans la vallée du Moudang.

L'objectif de cette action est de préserver des conditions favorables à la colonie d'Oreillards montagnards, notamment en cas de rénovation des granges.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées, avec sa chargée de mission, travaille conjointement avec l'animatrice Natura 2000 du site, pour faire connaître cette espèce et les enjeux liés à sa conservation, ainsi que les possibilités d'aménagement, afin de faciliter l'intégration de sa protection.



Oreillard montagnard (*Plecotus macrobullaris*) ... avec sa barbe blanche, un petit air de Père Noël.

- Espèce identifiée récemment en 2003 (décrite en 1965)
- En France, connue dans les Alpes (Savoie, Drôme, Isère, Alpes de Haute Provence) et en Corse. Capturée en 2003 dans le Parc National d'Ordesa y Monte Perdido.
- 1<sup>ère</sup> mention dans les Pyrénées françaises en 2008 : inventaires complémentaires du site Natura 2000 « Rioumajou et Moudang ».
- 2011 : Confirmation de la présence d'une colonie de mise bas autour des granges du Moudang (campagne de capture menée par le CEN Midi Pyrénées et le PNP)

Espèce encore mal connue, contactée dans les forêts, prairies et pelouses d'altitude. Manque de données pour évaluer les effectifs

**Enjeu important**  
L'abandon ou la rénovation de vieilles granges sans précautions pourrait être une cause de disparition des gîtes de mise bas

Pour toute information ou renseignement contacter :

Marie CAYRE Animatrice Natura 2000  
Mairie de Saint Lary Soulan  
05.62.40.87.87  
mariecayre@mairie-saint-lary.fr

Julie BODIN Chargée de mission  
Conservatoire des Espaces Naturels  
05.81.60.81.90  
julie.bodin@espaces-naturels.fr



actions